

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°4 OCTOBRE - DÉCEMBRE 2019



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les niveaux relevés à la station de l'usine sont en très forte baisse par rapport au trimestre précédent qui avait connu plusieurs forts épisodes de pollution. Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré au cours de ce trimestre. Ailleurs les niveaux sont restés faibles.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	1	3	5	nc
Moyenne horaire maximale	73	51	306	nc
Moyenne journalière maximale	26	11	65	nc
Dépassement VLHPE		0	0	/
Dépassement VLJPE		0	0	/
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			
Dépassement VLJ	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et du même ordre de grandeur que le trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	4	1	4	nc
Moyenne horaire maximale	33	38	45	nc
Moyenne journalière maximale	12	12	16	nc
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les niveaux de fond en oxydes d'azotes sont stables en comparaison au trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	5	2	9	nc
Moyenne horaire maximale	92	76	190	nc
Moyenne journalière maximale	36	20	51	nc

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Les concentrations en poussières fines sont en hausse par rapport au trimestre précédent, principalement à la station Usine qui a enregistré 6 dépassements de la valeur limite journalière au cours de ce trimestre. A noter également un dépassement de la valeur limite journalière à la Forêt Nord dû aux fumées des feux de forêt australien, le 11 novembre.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	3	6	18	nc
Moyenne horaire maximale	76	104	139	nc
Moyenne journalière maximale	37	60	73	nc
Dépassement SI	0			/
Dépassement SA	0			/
Dépassement VLJ	0	1	6	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	80 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an